



162395 - Les malades notamment celui qui souffre de l'énurésie sont ils autorisés à se contenter de masser sur leurs bottes (dans le cadre des ablutions?)

question

Est il permis de masser sur des chaussettes épaisses pour les causes suivantes: le froid, la difficulté et la maladie se traduisant par la présence de l'oxime aux pieds ou l'incapacité du malade de se laver les pieds à chaque ablution pour son âge et sa souffrance de l'énurésie qui l'oblige à refaire ses ablutions plusieurs fois par jour?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'autorisation de masser les bottes ou ce qui en tien lieu comme les chaussettes n'est pas liée à la maladie ou le froid ou la difficulté car les textes qui l'évoquent ont une portée général et parce que le malade peut en éprouver un besoin plus important que les autres. Celui qui souffre de l'énurésie aussi est autorisé à recourir au massage en raison de la portée générale de l'autorisation de masser sur les bottes et les chaussettes sans exception.

Ibn Qoudamah (puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit: « si celle qui est confronté à la perturbation de son cycle menstruel et celui qui souffre l'énurésie et leurs pareils recouvrent leur propreté rituelle et portent des bottes, ils peuvent pratiquer le massage prévu selon la précision donnée par Ahmad car la propreté rituelle qu'ils peuvent obtenir est parfaite pour eux. Ibn Aquil dit: **c'est parce qu'elle (la femme) est obligée de profiter d'une dispense. Car la personne confrontée à une contrainte mérite mieux que les autres de profiter d'une dispense.** Extrait de al-Moughni, 1/174.

Al- Mardawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **celle confrontée à un cycle menstruel perturbé et toute autre situation pareille est autorisée à recourir au massage selon l'avis retenu**



comme juste dans la doctrine selon la précision qu'il (Ahmad) a donnée. Extrait de al-Insaaf,1/169.

Une fatwa de la Commission Permanente (4/245) dit ceci: « celui qui souffre de l'énurésie doit se nettoyer à l'entrer de l'heure de la prière et mettre quelque chose sur son sexe pour bloquer l'urine puis fait ses ablutions et prie. C'est ainsi qu'il doit procéder à chaque prière en vertu de la parole du Très haut: **craignez Allah autant que faire se peut** et parce que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) avait donné à une femme confrontée à des troubles menstruels d'utiliser une garniture et de procéder à des ablutions pour chaque prière.. Il est permis à celui qui souffre de l'énurésie, une fois qu'il a fait des ablutions, de mettre des bottes et de masser dessus jusqu'à la fin du délai prévu, compte tenu de la portée générale des arguments. Allah le sait mieux.»

Cheikh Abdoul Aziz ibn Abdoullah ibn Bazy

Cheikh Abdoul Aziz aal Cheikh

Cheikh Salih al-Fawzan

Cheikh Baker ibn Zayd.

On a déjà expliqué les conditions du massage sur les bottes dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [9640](#).

Allah le sait mieux.